

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MAI 2019**

Délibération : **N° 2019-05- 77**
 OBJET : **DECLASSEMENT ET DESAFFECTATION DU LOCAL BIBLIOTHEQUE
PLACE DE LA LIBERTE**
 Nomenclature : **3.5.1**

En exercice : 29 membres

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Absents : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : /

Le vingt mai deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix mai deux mille dix neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC

Les membres ayant donné un pouvoir :

Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Florence CABRESIN donne pouvoir à Catherine CADOU, Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER, Lionel BROSSAULT donne pouvoir à Valérie ROBERT, Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Hélène JALIN donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Rapporteur : Monsieur Alain ROYER

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1311-1 et suivants et L 2241-1,

Considérant la présentation faite en commission Aménagement en date du 2 mai 2019,

Il est exposé ce qui suit :

Suite à l'ouverture de la médiathèque Jean-D'Ormesson et à la fermeture de la bibliothèque le 6 avril 2019, il convient de constater que le local de l'ancienne bibliothèque, située au rez-de-chaussée d'un immeuble place de la liberté, n'a plus d'affectation publique.

De plus, il convient de procéder au déclassement du local.

Le local va être divisé et réaffecté d'une part pour la location à destination d'un magasin de producteurs et d'autre part pour la cession afin de réaliser un projet de laverie.

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20190520-2019-05-77-DE
 Date de télétransmission : 23/05/2019
 Date de réception préfecture : 23/05/2019

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **DE CONSTATER** la désaffectation du local de l'ancienne bibliothèque située place de la liberté ;
- **D'AUTORISER** le déclassement du local de l'ancienne bibliothèque ;
- **D'AUTORISER M. le Maire** à signer tous les actes et documents nécessaires en vue de la réalisation de cette opération.

Délibération adoptée par 23 voix Pour et 6 voix Contre, Abstention : 0.

Contre : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Gwenn BOULZENNEC, Hélène JALIN

Pour extrait conforme.

Treillières, le 20 mai 2019
Le Maire, Alain ROYER.

